

L'Acadie sous la loupe et au-delà des clichés

Le livre intitulé à revoir au moins deux clichés. amène

- Acadie Nouvelle
- 23 Aug 2021
- Cédric Thévenin cedric.thevenin@acadienouvelle.com



L'État de l'Acadie. - Gracieuseté

L'État de l'Acadie

D'une part, la sociologue Michelle Landry note que si une faible majorité (51%) des Acadiens du Nouveau-Brunswick vivent en milieu rural, ils ne sont pas étrangers aux villes, comme le veut la croyance populaire.

La professeure à l'Université de Moncton souligne même que deux tiers (67%) des francophones vivent en milieu urbain ou à proximité d'une ville dans la province.

Elle précise en revanche qu'ils paraissent beaucoup plus ruraux que les anglophones, qui vivent à 69% en milieu urbain.

D'autre part, l'économiste Pierre-Marcel Desjardins remarque que les Acadiens occupent de nombreux postes dans l'économie de la connaissance (les emplois de chercheurs, par exemple).

Il constate qu'ils sont proportionnellement plus présents dans les professions à haut savoir que les Néo-Brunswickois en moyenne à Moncton (47%), à Saint John (49%) et surtout à Fredericton (61%).

Le professeur à l'Université de Moncton observe en revanche que les Acadiens du Nouveau-Brunswick sont, globalement, moins présents dans ces professions que ceux de l'ensemble des provinces maritimes.

«Ceci reflète d'importantes disparités urbaines/rurales», explique-t-il au sujet du Nouveau-Brunswick.

PERTE DE POIDS ET VIEILLISSEMENT DÉMOGRAPHIQUES

L'effectif et la proportion de la population ayant le français comme première langue officielle continueront de diminuer au Nouveau-Brunswick, d'après Jean-Pierre Corbeil et Éric Caron-Malenfant.

Les deux experts de Statistique Canada prévoient que la part de la population ayant le français comme première langue officielle au Nouveau-Brunswick sera de 28 ou 29% en 2036 contre 32% en 2011.

Le pourcentage de personnes âgées francophones dans la province pourrait de surcroît passer de 17% en 2011 à plus de 37% en 2036, alors que celui des aînés anglophones passerait de 16% à 30%, selon Jean-François Lepage et Brigitte Chavez. Ces deux experts de Statistique Canada expliquent notamment cette tendance par la transmission incomplète du français.

Au Nouveau-Brunswick, seulement huit enfants de francophones sur dix (81%) avaient le français comme langue maternelle en 2016, d'après les chercheurs de l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques, Rodrigue Landry et Dominique Pépin-Filion.

L'insécurité linguistique est-elle une autre cause de la diminution du poids démographique des francophones de la province? Beaucoup d'entre eux choisissent de poursuivre leurs études dans la langue majoritaire, selon M. Pépin-Filion et M. Landry.

Ils expliquent que près du tiers des finissants francophones du secondaire au Nouveau-Brunswick disent trouver plus facile de s'exprimer en «anglais standard» qu'en «français standard».

Le démographe de Statistique Canada, Julien Bérard-Chagnon souligne à ce propos qu'un francophone du Nouveau-Brunswick sur cinq éprouve des difficultés majeures en littérature bien qu'il ait obtenu au moins un baccalauréat.

Il expose de façon plus générale un indice de pratique de la lecture à la maison très inférieur chez les francophones de la province (43) à celui des anglophones (51) comme à celui des Canadiens (53).

M. Bérard-Chagnon relativise ces résultats par les importants progrès en matière de scolarisation des Acadiens du N.-B.

«Le fossé [...] s'est considérablement réduit chez les plus jeunes générations, de sorte que chez les individus âgés de 25 à 34 ans, les francophones présentent maintenant des niveaux de scolarisation très similaires à ceux de leurs homologues anglophones», écrit-il.

Les professeures à l'Université de Moncton, Annette Boudreau et Lise Dubois avancent néanmoins que la conception du bilinguisme est un facteur qui contribue à la gêne des Acadiens de parler leur langue.

Elles illustrent leur thèse par un employeur anglophone demandant l'utilisation du français sans formation à un vocabulaire technique ou à un registre soutenu. «[Beaucoup de spécialistes] s'entendent sur la nécessité [...] de mettre en place un organisme indépendant responsable de former et d'informer la population sur les questions relatives à la norme, à l'usage, à la terminologie et à la langue d'enseignement», note Mme Boudreau et Mme Dubois en pensant peut-être à l'Office québécois de la langue française. ■